

« CORRIDA PEDESTRE DU TELETHON »
14 DECEMBRE 2024 à EPAGNY METZ-TESSY
REGLEMENT

CONDITIONS GENERALES

La manifestation CORRIDA PEDESTRE DU TELETHON organisée par les associations EPAGNY ANIMATIONS et LES SPIRIDONS, de la commune d'EPAGNY METZ-TESSY (74), consiste en des courses / parcours organisés au profit de l'AFM TELETHON.

Elle aura lieu le samedi 14 décembre 2024 sur la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY.

Les courses et corrida seront chronométrées, l'initiation et le parcours HANDI-COURSE seront sans chronométrage ni classement. Les départs et arrivées auront lieu Place de la Grenette - 74370 EPAGNY METZ TESSY.

Les départs auront lieu entre 14 h 30 et 17 h 45, selon la course.

Elle est ouverte à toute personne majeure, ou mineure accompagnée et autorisée par un représentant légal.

Pour les mineurs (hors initiation et parcours HANDI-COURSE), il devra être présenté une attestation du renseignement d'un questionnaire de santé (cf article A.231-2 du Code du Sport) pour lequel il a été répondu par la négative à l'ensemble des questions. Dans le cas contraire, un certificat de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an sera fourni.

Pour les majeurs (hors initiation et parcours HANDI-COURSE), l'un des documents suivants devra être joint à l'inscription :

- l'attestation délivrée au terme du « Parcours de Prévention Santé » (<https://pps.athle.fr>), en cours de validité ;
- ou la copie de la licence FFA de l'année en cours.

EPREUVES ET PARCOURS

14 h 30 **COURSE N° 1 Jeunes nés entre 2008 et 2010**
3 tours d'un circuit plat de 0,8 km = 2,4 km

15 h 00 **COURSE N° 2 Jeunes nés entre 2011 et 2014**
2 tours d'un circuit plat de 0,8 km = 1,6 km

- 15 h 30 COURSE N° 3 Jeunes nés entre 2015 et 2018**
1 tour d'un circuit plat de 0,8 km = 0,8 km
- 16 h 15 PARCOURS HANDI-COURSE (sans chronométrage)**
- 16 h 45 RELAIS DES FAMILLES**
3 tours d'un circuit plat de 0,8 km = 2,4 km
Chaque relais est composé de 2 adultes de sexe opposé (l'un d'entre eux peut être un mineur de plus de 16 ans) et d'un enfant de moins de 15 ans, dont 2 relayeurs au moins ont un lien de parenté. Le principe est simple : le 1^{er} adulte (homme ou femme) prend le départ, effectue 1 tour puis récupère le 2^{ème} adulte. Ensemble ils effectuent le 2^{ème} tour, puis récupèrent l'enfant pour faire le 3^{ème} tour tous les 3 ensemble. Ainsi le 1^{er} adulte effectue 3 tours, le 2^{ème} adulte 2 tours et l'enfant 1 tour.
Les participants au Relais des Familles peuvent aussi s'inscrire aux autres courses.
- 17 h 15 INITIATION Jeunes nés en 2019 – 2020 - 2021**
Parcours plat non chronométré de 0,200 km, sans classement
- 17 h 45 CORRIDA MIXTE FEMMES / HOMMES NÉS AVANT 14/12/2008**
3 tours du circuit n°2 de 2,4 km = 7,2 km

Les parcours empruntent exclusivement le territoire de la commune d'EPAGNY METZ-TESSY (74).

Les deux parcours sont entièrement balisés et des signaleurs sont présents pour orienter les participants.

Les signaleurs seront identifiés et repérables par des gilets de sécurité routière.

SECURITE

Les participants devront suivre les consignes de sécurité des signaleurs qui seront présents tout au long du parcours.

Ils devront leur signaler le moindre incident et porter secours dans la mesure du possible à tout coureur en difficulté, soit par leur propre action, soit en déclenchant les secours.

La participation à la course a pour conséquence le respect du présent règlement et se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.

Les organisateurs ont souscrit, au nom de l'association LES SPIRIDONS, une assurance responsabilité civile auprès de MAAF ASSURANCES S.A. pour couvrir leur propre responsabilité et celles de ses proposés ainsi que des concurrents mais il

appartient à chaque concurrent d'être couvert par une assurance de responsabilité civile individuelle couvrant les risques inhérents à la pratique sportive (article L 321-4 du code des sports).

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol ou de dégradation de matériel au cours de la manifestation.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions (sauf initiation et parcours handi-course) se feront uniquement en ligne sur le site du chronométreur, et ce jusqu'au Vendredi 13 décembre 2024 à midi. Les inscriptions à l'initiation et au parcours handi-course se feront directement sur place de 10H à 17H.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

La remise des dossards se fera le samedi 14 décembre 2024 de 10 H à 17 H place de la Grenette à EPAGNY METZ TESSY.

Les coureurs participent à la course sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sans en prévenir par écrit les organisateurs, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Aucun dossard ne sera échangé par l'organisation.

Le dossard devra être obligatoirement fixé sur la poitrine et visible tout au long de la course.

DROIT A L'IMAGE

Les concurrents autorisent l'organisation, ainsi que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils peuvent apparaître, prises à l'occasion de la participation à la course CORRIDA PEDESTRE DU TELETHON, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

TARIFS

- Le tarif adulte est fixé à 15 euros.
- Le tarif enfant et HANDI-COURSE est fixé à 3 euros.
- Le tarif relais famille est fixé à 15 euros pour la famille.
- L'initiation est gratuite.

Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'un remboursement. En cas de conditions météorologiques trop défavorables ou de toutes autres faits rendant dangereuse l'organisation des courses, l'organisateur se réserve le droit d'arrêter voire d'annuler la course, sans que les participants puissent prétendre à indemnisation ou remboursement.

MESURES SANITAIRES

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées, s'il y a lieu.

RENSEIGNEMENTS

Tous les renseignements seront disponibles sur les sites internet des associations organisatrices : epagnyanimations.onlc.fr et www.spiridonsemt.fr

Les organisateurs sont également joignables par e-mail :

- epagnyanimations@laposte.net
- bureau@spiridonsemt.fr

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et d'en accepter toutes les clauses, y compris les tuteurs légaux pour les mineurs.

Les associations organisatrices